

# Économie dans la Fonction Publique

## Les préfetures pas épargnées !!



L'État sonne la mobilisation générale en termes d'économies !! Comme annoncé par M. le secrétaire général du Ministère de l'Intérieur au CSA de Réseau des préfetures et des SGCD le 11 mars 2024., le président de la République, Emmanuel Macron, introduira ce jour, mardi 12 mars, les "Rencontres des cadres dirigeants de l'État". Cet échange rassemblera 700 cadres supérieurs de l'État réunis en présentiel ou en visio : les secrétaires généraux des ministères, les directeurs d'administration centrale (DAC), les directeurs généraux des agences régionales de santé (ARS), les recteurs, les ambassadeurs, **les préfets** ainsi que plusieurs responsables de services déconcentrés et d'opérateurs.

Ce rendez-vous sera l'annonce d'un coup d'accélérateur sur la "nouvelle étape de la réforme de l'État" en plein chantier d'économie de 10 milliards € comme l'a annoncé M. Bruno LEMAIRE Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique le 18 février dernier.

***Dans ce contexte budgétaire 2024, le périmètre des préfetures n'est pas épargné !!!  
Des mesures ont déjà été transmises au RBOP.***

***Notre syndicat a exprimé ses inquiétudes et la situation territoriale dégradée des services  
par le biais de sa déclaration préalable au CSA de Réseau des préfetures et des SGCD du 11 mars.***

Budget périmètre préfecture BOP 354 , près de 66 M€ de crédits ont été annulés, dont 21,2 M€ pour le titre 2 (rémunération, recrutements, contractuels...).

Pour ce qui concerne le **titre 2**,

- **décaler d'au moins un mois toutes les arrivées de titulaires** pour diminuer la consommation de masse salariale.
- le nombre de recrutements (fonctionnaires et contractuels) prévus reste pour le moment identique mais ils seront différés dans le temps, la campagne n'étant qu'au fil de l'eau pour cause de JOP.

Pour ce qui concerne les **crédits HT2 (crédits de fonctionnement, achats, travaux, frais de missions ...)** :

- une mobilisation des ressources en centrale pour apporter une contribution, aux alentours de 15 M€.
- **une reprise de 1% des dotations sur chaque BOP de préfecture doit être effectuée.**
- les services du secrétariat général du ministère espèrent une reprise de crédits à hauteur de 4,9 M€.

***Ces mesures ne seront peut être pas définitives... le ministère l'ordonne d'ores et déjà aux préfetures « il faut appliquer une modération dans leurs prévisions de dépenses ».***

***Notre syndicat a rappelé à M. le secrétaire général du MI que nous n'accepterons jamais  
que les collègues et leurs conditions de travail soient les variables d'ajustement d'un  
plan d'économie du ministère de l'Intérieur !!  
Pour FO c'est NON !!***

RD le 12/03/24



Rejoignez-nous

**FO** PRÉFETURES  
ET DES SERVICES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR